

OPÉRA CONVERTIBLES

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 31-12-2009

IDENTIFICATION DE L'OPCVM

Nature juridique : Fonds Commun de Placement de droit français

Classification : Diversifié

Affectation des résultats : Capitalisation

Objectif de gestion :

Le FCP a pour objectif de faire participer l'investisseur à l'évolution des marchés actions et taux européens au moyen d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'obligations convertibles libellées et négociées en €uro de la zone €uro. Le profil attractif de « rendement/risque » est obtenu grâce aux obligations, soit indexées, soit liées à la performance de l'action ou de l'indice sous-jacent.

Indicateur de référence :

La gestion du FCP étant active, sa performance n'est corrélée à aucun indice. Toutefois, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori avec celle de l'indice Exane Eci-Euro.

Cet indice est un indice représentatif de la structure du marché convertible de la zone €uro offrant une liquidité satisfaisante. Par construction, l'indice Exane Eci-Euro est constitué d'émissions d'obligations convertibles en actions de la zone €uro, libellées en €uro.

Les coupons sont réinvestis.

Cet indice est publié par Exane et disponible sur Bloomberg, Reuters et sur le site www.exane.com

Profil de risque :

« *Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés* ».

Les principaux risques sont :

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque en capital : L'OPCVM n'étant pas garanti, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué.

Risque de taux : Le risque de taux est le risque que la valeur des investissements du FCP en produits de taux diminue si les taux d'intérêt augmentent et en conséquence faire baisser la valeur liquidative.

Cependant ce risque pourrait être couvert totalement ou partiellement par l'utilisation d'instruments dérivés.

Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque que l'émetteur d'un titre obligataire ou monétaire ne puisse faire face à ses engagements. En cas de dégradation ou de défaillance des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque action : Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée ci-dessus, le FCP peut être investi en actions. En conséquence, en période de baisse des marchés actions, la valeur de la partie action du portefeuille pourrait baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Le FCP est soumis à titre accessoire au risque lié à la taille de capitalisation des titres sélectionnés.

Ce document périodique n'a pas été certifié par le Commissaire aux comptes

COMPTE RENDU

Environnement

Le 1er mars dernier alors que la plupart des investisseurs broyaient du noir et envisageaient l'écroulement du système bancaire mondial, personne n'aurait parié sur une hausse de plus de 20% du CAC 40 pour la fin de l'année.

C'est pourtant bel et bien ce qui s'est produit, les marchés se retournant brutalement dès la mi-mars effectuant un premier violent rebond de près de 40% jusqu'à fin mai, avant de connaître une courte mais brutale phase de consolidation. Reprenant sa tendance haussière dès le 15 juillet, notre indice s'est alors stabilisé dans une fourchette comprise entre 3.600 et 3.800 points, pour terminer l'année dans un dernier rallye, sur un plus haut tout proche des 4.000 points.

Les raisons de cette reprise spectaculaire sont à la fois liées à la psychologie des investisseurs et à une amélioration de la santé de nos économies.

En effet, l'ensemble des pouvoirs publics mondiaux, conscients de la gravité de la crise, ont pris toute une série de mesures démontrant fermement leur volonté de soutenir coûte que coûte le système bancaire et d'éviter ainsi les risques de crise irréversible des économies capitalistes. Ainsi, après avoir imaginé le pire, les investisseurs ont peu à peu compris que les cours de bourse avaient atteint un niveau qui ne correspondait plus à la réalité de la situation économique, expliquant donc la rapidité du premier rebond, qui n'a fait que ramener les indices au niveau du 1er janvier (3.400 points).

Par la suite, les différentes mesures de relance gouvernementales (incitations fiscales, soutien à divers secteurs d'activité, travaux d'infrastructures...), l'action concertée des grandes banques centrales (injonction de liquidités, baisse spectaculaire des taux d'intérêt) et la bonne gestion de la crise par une grande majorité de chefs d'entreprises (plans de restructuration, assainissement des bilans) ont fini par produire leurs effets et ont permis à nos économies de sortir progressivement de la récession, entraînant une nouvelle revalorisation des marchés plus en phase avec la conjoncture telle que nous pouvons l'analyser aujourd'hui.

Plus de récession certes, mais des taux de croissance qui restent très faibles, un niveau de chômage qui continue d'inquiéter, et un gigantesque endettement des états qui assombri les perspectives de reprise à moyen terme.

.Opéra Convertibles

Conformément à la stratégie d'investissement définie dans son prospectus, le FCP est resté investi à plus de 60% en obligations convertibles.

A la fin de l'exercice, les principales lignes du portefeuille sont :

Essilor 1,50%	4,96%
Steria cv 5,70% 02/01/2013	4,85%
Peugeot 4,45%09 010116	4,77%
Danone Eurazeo 6,25% 09/14	4,77%
Arcelor Mittal	4,67%

Ainsi sur la période, le FCP a progressé de 27,65% pour un indice de référence Exane ECI-Euro qui a progressé de 21,85% sur la même période.

Nota :

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM

ETAT DU PATRIMOINE

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R.214-1-1	54 499 250,54
b) Avoirs bancaires	420 240,82
c) Autres actifs détenus par l'OPCVM	0,00
d) Total des actifs détenus par l'OPCVM	54 919 491,36
e) Passif	-97 299,64
f) Valeur nette d'inventaire	54 822 191,72

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART OU ACTION

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur liquidative
C0 OPERA CONVERT.FCP		54 822 191,72	169 555,00	323,32

ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	99,41	99,23
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	0,00	0,00
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier	0,00	0,00
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	0,00	0,00

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	19 762 835,08	16 169 030,28
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	0,00	0,00
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier	0,00	0,00
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	0,00	1 640 000,00

PORTEFEUILLE TITRE DETAILLE

PORTEFEUILLE AU 31/12/2009 OPERA CONVERTIBLES (052003)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
I - Obligations & Valeurs assimilées				
Obligations & valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé				
BELGIQUE				
NYRSTAR 7% 07/14 CV	EUR	1 350 000	1 842 615,74	3,37
UCB 4.50% 10/15 CV	EUR	1 650 000	1 827 886,50	3,33
TOTAL BELGIQUE			3 670 502,24	6,70
ALLEMAGNE				
PRAKTIKER 2.25% 28/09/11 CV	EUR	2 200 000	2 089 873,24	3,81
KFW 1.5% 30/07/14 CV DPW GR	EUR	1 200 000	1 457 142,41	2,66
TOTAL ALLEMAGNE			3 547 015,65	6,47
FRANCE				
GDF TPA 85 TR.1 A	EUR	1 254	1 077 186,00	1,96
AXA 3.75% 01/01/17 CV	EUR	10 000	2 345 460,00	4,28
ESSILOR 1.50 07/10 CV	EUR	32 650	2 720 463,30	4,96
CLUB MED 4.375% 11/10 CV	EUR	42 000	2 049 516,00	3,74
ARTEMIS SA 2% 07/11 EXCH *EUR	EUR	17 100	2 419 000,20	4,41
ILIAD 2.2% 01/01/12 CV	EUR	22 500	2 184 165,00	3,98
MICHELIN 0% 01/01/17 CV	EUR	20 000	2 149 460,00	3,92
RHODIA SA 0.5% 01/01/14 CV	EUR	40 000	1 708 440,00	3,12
GRP STERIA TF/TV PERP CV	EUR	70 000	2 660 805,00	4,85
VILMORIN 4.50% 01/07/2015 CV	EUR	12 000	1 909 368,00	3,48
CAP GEMINI 3.50% 01/01/14 CV	EUR	51 500	2 245 606,00	4,10
EURAZEO 6.25%09-100614 EXCH	EUR	46 000	2 614 364,00	4,77
AIR FRANCE 4.97% 04/15 CV	EUR	141 240	2 146 424,28	3,92
PUBLICIS 3.125%09-0714 OCEANE	EUR	40 000	1 463 680,00	2,67

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PEUGEOT 4.45% CV 01/01/2016	EUR	83 000	2 616 077,00	4,77
MAUREL AND PROM 7.125% 31/07/2014 CONV	EUR	120 000	2 207 280,00	4,03
ALCATEL LUCENT 5% 01/01/2015 CV	EUR	600 000	2 116 800,00	3,86
ARTEMIS CONSEIL 4.25%09-15 CV VINCI	EUR	26 000	1 541 280,00	2,81
FAURECIA 4.5% 01/01/15 OCEANE	EUR	120 000	2 247 120,00	4,10
TOTAL FRANCE			40 422 494,78	73,73
ROYAUME UNI				
GOLDMAN SACHS INTL 0% 17/02/14 CV BMW	EUR	2 000 000	2 193 000,00	4,00
TOTAL ROYAUME UNI			2 193 000,00	4,00
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL 7.25% 04/14 CV	EUR	70 000	2 562 910,00	4,67
TOTAL LUXEMBOURG			2 562 910,00	4,67
PAYS-BAS				
PT TELECOM VRN 21/08/14 *EUR	EUR	1 900 000	2 103 327,87	3,84
TOTAL PAYS-BAS			2 103 327,87	3,84
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé			54 499 250,54	99,41
TOTAL I - Obligations & Valeurs assimilées			54 499 250,54	99,41

OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES	-97 299,64	-0,18
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	420 240,82	0,77
ACTIF NET	54 822 191,72	100,00

Parts C0	169 555,00	323,32
-----------------	-------------------	---------------